

## Effectuer un versement volontaire

### 1. Aller dans Ma convention

- ➔ Cliquer sur « Mes versements »
- ➔ Cliquer sur « Ma convention »
- ➔ Vous arrivez alors la page pour gérer votre convention, si vous gérez plusieurs entreprises avec une convention, sélectionnez-là
- ➔ Enfin il faut cliquer sur « Nouveau versement »

Il existe un raccourci depuis la page d'accueil de Mon compte DEFI



Dans les deux cas, vous aboutirez dans le formulaire permettant d'effectuer un versement volontaire.



### Gérer mes conventions

> Convention

Les montants sont hors taxes, hors indications contraires

MA CONVENTION 2018

CONVENTION SIGNÉE LE 12/04/2018 POUR UNE DURÉE DE 3 AN(S)

## Effectuer un versement volontaire

### 2. Je veux verser une échéance

- ➔ Cliquer sur « Conventionné » pour voir les échéances restantes à verser
- ➔ Sélectionner l'établissement verseur si celui proposé n'est pas le bon
- ➔ Sélectionner l'échéance que vous voulez verser
- ➔ Si vous voulez imprimer un récapitulatif pour transmettre à votre comptabilité ou pour vos archives, cliquez sur « Valider et imprimer »
- ➔ Si vous voulez valider sans imprimer, appuyez simplement sur « Valider »

Dans la page suivante, on affiche la référence de paiement. Il est nécessaire de rappeler cette référence dans vos échéances avec nous.

Ensuite sélectionnez votre mode de règlement du versement :

- ➔ Prélèvement
- ➔ Virement
- ➔ Chèque

En cas de virement, le lien vers le RIB de l'OPCA DEFI s'affiche sur la page.

Si vous n'avez pas de mandat SEPA valide en cours, vous serez redirigé vers le formulaire d'autorisation de prélèvement.

Pensez-bien à envoyer votre mandat signé et accompagné de votre RIB.

## Effectuer un versement

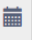
Conventionné
Complémentaire

Millésime 2018

Etablissement verseur \*

Echéance \*

Numéro	Date	Montant HT	Montant TTC
<input checked="" type="radio"/> 1	22/07/2018	1 800 000,00 €	2 160 000,00 €

Date du versement \*  

Montant HT \*  €

Montant TVA  €

Montant TTC  €

## Effectuer un versement

Référence paiement Mon compte DEFI

2018 00035 301098\_00

Moyen de paiement

- Chèque
- Virement
- Prélèvement

## Effectuer un versement volontaire

### 3. Je veux faire un versement complémentaire

- ➔ Cliquer sur « Complémentaire »
- ➔ Sélectionner l'établissement verseur si celui proposé n'est pas le bon
- ➔ Saisir la date de votre versement
- ➔ Indiquer le montant hors taxe de votre versement.
- ➔ Le montant TTC à verser se calcule automatiquement
- ➔ Vous pouvez saisir un commentaire
- ➔ Si vous voulez imprimer un récapitulatif pour transmettre à votre comptabilité ou pour vos archives, cliquez sur « Valider et imprimer »
- ➔ Si vous voulez valider sans imprimer, appuyez simplement sur « Valider »

Dans la page suivante, on affiche la référence de paiement. Il est nécessaire de rappeler cette référence dans vos échéances avec nous.

Ensuite sélectionnez votre mode de règlement du versement :

- ➔ Prélèvement
- ➔ Virement
- ➔ Chèque

En cas de virement, le lien vers le RIB de l'OPCA DEFi s'affiche sur la page.

Si vous n'avez pas de mandat SEPA valide en cours, vous serez redirigé vers le formulaire d'autorisation de prélèvement.

Pensez-bien à envoyer votre mandat signé et accompagné de votre RIB.

Conventionné Complémentaire

Millésime 2018

Etablissement verseur *	Temple JEDi – 11138540900011 - 99019
Date du versement *	<input type="text"/>
Montant HT *	<input type="text"/>
Montant TVA	0,00
Montant TTC	0,00
Commentaire	<input type="text"/>

## Effectuer un versement

Référence paiement Mon compte DEFi

2018 00035 301098\_00

Moyen de paiement

- Chèque
- Virement
- Prélèvement